

PLAN DE FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BR INITIAL OU RECYCLAGE

Public visé :

Tous les opérateurs qualifiés et désignés par son employeur pour réaliser des opérations de maintenance, d'essais, de mesurages, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et les opérations de connexion et de déconnexion en présence de tension sur un matériel électrique ou sur une partie de faible étendue d'une installation du domaine basse tension. Il exerce seul ou en équipe.

Pré requis :

Initial :

Avoir dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonction : séparation, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

Recyclage :

Avoir suivi la formation initiale BR ou équivalente en limite de validité.

Le recyclage est obligatoire. Il est conseillé de le réaliser tous les 3 ans. Au cours de la période triennale, l'employeur peut suspendre ou supprimer l'habilitation de son salarié

Durée de la formation :

- Initial (21H00)
- Recyclage (14H00)

Finalité de la formation :

- Savoir intervenir en sécurité sur ou à proximité des installations
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

Objectifs généraux :

- Acquérir des notions sur les dangers de l'électricité et les moyens de s'en protéger,
- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension.

Durée de l'action :

14h00

Nombre de participants :

10 personnes maximum. (Effectif à adapter en fonction du contexte sanitaire et des recommandations de l'Etat.)

Qualification des intervenants :

Les formateurs disposent des compétences suivantes ;

- connaissance de base en prévention
- compétences techniques
- compétences pédagogiques
- titulaire un diplôme en électricité

Méthode pédagogique :

- Méthode participative
- Méthode interrogative
- Méthode démonstrative
- Méthode découverte
- Mise en situation

Technique d'animation :

- Technique de brainstorming avec post it
- Kahoot
- QCM

Moyens pédagogiques :

- Document UTE C 18530
- PowerPoint
- Etude de cas
- Support par vidéo projecteur Vidéos
- EPI
- Matériel électrique : armoire électrique pédagogique, planche électrique, petits matériels électriques : ampoules, fusibles.

Documents fournis :

- Manuel pédagogique
- Attestation de fin de formation

Evaluation et suivi pédagogique :

- feuille d'émargement
- feuille d'évaluation du stagiaire
- feuille d'évaluation de la formation

PROGRAMME HABILITATION ÉLECTRIQUE BR

Situer le cadre réglementaire

Décrire le principe d'une habilitation

- Définir l'habilitation électrique
- Identifier les différentes étapes de l'habilitation
- Lister les titres d'habilitation

Donner la définition des symboles d'habilitation

- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation

Préciser le rôle de chacun

- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser

Citer les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine

Rappeler les grandeurs électriques

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension

Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et outillage appropriés.

Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites

- Identifier les limites et les zones d'environnement

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)

- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique

- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Respecter les consignes données par le chargé d'exploitation électrique
- Rendre compte de son activité

Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT

- Organiser, délimiter et signaler la zone d'intervention BT
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT – zone 4 – (mise en place d'une nappe isolante, etc.)
- Respecter et faire respecter les procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité

Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique

- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées

Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.)

- Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13

Décrire une conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Décrire les opérations de consignation et les documents associés.

- Réaliser les opérations de consignation
- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (Domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Effectuer une opération de dépannage
- Effectuer une opération de mesurage et essai
- Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Evaluation théorique sous forme de QCM :

20 questions minimum sur les connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité (4 questions)
- Les distances et les zones d'environnement (5 questions dont 1 question fondamentale)
- La limite des interventions BT générales (Lettre R), (6 questions dont 1 question fondamentale)
- Les mesures de protection relative à la lettre R (5 questions dont 2 questions fondamentales)

Epreuve pratique : savoir-faire :

3 mises en situation minimum sur les compétences suivantes :

- Réaliser un dépannage avec nécessité de consignation
- Réaliser une connexion/déconnexion.
- Réaliser une pose de nappe

Un avis suite aux évaluations est donné par le formateur permettant à l'employeur de délivrer une habilitation

Evaluer la satisfaction de la formation

